



Avignon, le 27 juillet 2018

**Alerte :**  
**maintien des mesures pollution de l'air à l'ozone**  
**pour samedi 28 juillet 2018**

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud a déclenché, jeudi 26 juillet 2018, la procédure d'alerte relative à la pollution de l'air par l'ozone pour la journée du **vendredi 27 juillet 2018** et a décidé de maintenir l'application des **mesures** suivantes pour la journée du **samedi 28 juillet 2018** :

- **Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales** autorisées sur l'ensemble des routes du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h.
- **Renforcement des contrôles** :
  - contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique ;
  - contrôles antipollution ;
  - contrôles de l'homologation des dispositifs d'échappements des véhicules ;
  - vérification des contrôles techniques obligatoires ;
  - contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
  - contrôles liés à l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre.

*La procédure d'alerte est assortie des **recommandations sanitaires et de comportement** suivantes :*

**Pour protéger votre santé :**

- Réduisez vos activités physiques et sportives intenses à l'extérieur ;
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin ;
- Si vous êtes sensible ou vulnérable, privilégiez les sorties les plus brèves, qui demandent le moins d'effort, et évitez de sortir durant l'après-midi .

**Pour aider à améliorer la qualité de l'air :**

- Limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun ;
- Privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo) ;
- Différez, si vous le pouvez, vos déplacements ;
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre ;
- Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis.

**Pour toute information complémentaire :**

- sur l'évolution du pic de pollution : <http://www.airpaca.org>
- sur les recommandations sanitaires : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur>

Contacts Presse

Isabelle LEBOUTEILLER Tel : 04 88 17 80 38  
[isabelle.leboutteiller@vaucluse.gouv.fr](mailto:isabelle.leboutteiller@vaucluse.gouv.fr)

Céline PARYS Tel : 04 88 17 80 41  
[celine.parys@vaucluse.gouv.fr](mailto:celine.parys@vaucluse.gouv.fr)